



## Fiche d'inscription

### 7ème Rallye Touristique dans le Pays de Lorient

### 10 septembre 2023

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Véhicule : \_\_\_\_\_ Année \_\_\_\_\_

Immatriculation : \_\_\_\_\_

Club : \_\_\_\_\_

Inscription Pilote : **15** euros

Inscription passager(e) : \_\_\_\_\_ X **10** euros

Enfant – de 16 ans : \_\_\_\_\_ X **Gratuit**

Total : \_\_\_\_\_ euros

Règlement par chèque à l'ordre : **Lorient 2cv Club** ,

espèces

Paypal

*Pour la pause déjeuner pensez à vous munir d'un pique-nique.*

*(L'inscription comprend une plaque de rallye, une entrée dans un musée,...)*

Adresser cette fiche d'inscription et votre règlement à l'adresse suivante :

**Avant le 28 aout 2023**

**Lorient 2cv Club**  
**2 rue de la cale ORRY, apt B16**  
**56 100 LORIENT**

- **Je reconnais avoir pris connaissance du règlement**
- **Les véhicules participants au rallye doivent être assurés et à jour de leur contrôle technique.**
- **Le conducteur doit être titulaire du permis de conduire.**
- **Le rallye se déroulant sur route ouverte, le code de la route s'applique en tout lieu et en tout temps.**

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

**Signature :**

**Départ 10h00**

**REGLEMENT**  
**1ER RALLYE TOURISTIQUE DANS LE PAYS DE LORIENT**

**Article premier :**

Rallye ouvert à tous les propriétaires de 2cv ou ses dérivés (Mehari, Dyane, Ami6, Ami8, Visa, Type H,...).  
Après autorisation et exceptionnellement, d'autres véhicules pourront être autorisés à participer.  
Tout véhicule participant sera assuré, et à jour de son contrôle technique.  
Les conducteurs des véhicules participants seront titulaire du permis de conduire catégorie B, et en possession de leur permis de conduire.  
Le rallye se déroulant sur route ouverte le code de la route doit être respecté en tout lieu et en tout temps. Le conducteur se rendant verbalisable sera seul responsable de ses actes.  
Attention à la consommation d'alcool, l'organisation se réserve le droit d'empêcher une personne présentant une ivresse manifeste de prendre le volant de son véhicule.  
Le rallye empruntant des petites routes, il est demandé d'adopter une vitesse adaptée.  
Lors des arrêts du véhicule, celui-ci ne devra pas gêner la libre circulation des usagers de la route.

**Article 2 :**

Durant le rallye, les participants sont responsables de leurs actes.  
Il est demandé d'avoir une attention particulière aux enfants (dangers liés aux véhicules).  
Les lieux d'arrêts ou de visites doivent être respectés, ne pas jeter les déchets sur la voie publique et ne pas dégrader les installations en place.

**Article 3 :**

Le rallye n'est pas une épreuve de vitesse.  
Des points de contrôles agrémentés d'épreuve ludique permettront de s'assurer qu'aucun participant ne s'est égaré ou est en panne.  
Un numéro de téléphone portable lors de l'inscription est fort souhaitable afin de permettre à l'organisation de joindre un équipage le cas échéant.  
Dans le lot d'accueil, il y aura une enveloppe « SOS » avec le numéro de téléphone de l'organisation, et l'itinéraire du rallye. Cette enveloppe sera cachetée, son ouverture entraînera la perte de points.

**Article 4 :**

Déroulement du rallye :  
Un Road Book sera remis à chaque équipage sur la ligne de départ. Il sera accompagné d'un questionnaire qui comprend des questions au fil de la route, des questions sur des lieux précis et des questions d'ordre général.  
Le départ se fera individuellement, afin de fluidifier la circulation.  
Tout le long du rallye des jeux et des énigmes seront organisés afin d'obtenir des points supplémentaires et départager les équipages. Le résultat de ces épreuves sera noté par l'organisation sur le questionnaire.  
L'équipage gagnant sera celui qui totalisera le plus grand nombre de points.  
**Le questionnaire sera à remettre à la fin de l'épreuve en veillant à bien noter le numéro d'équipage.**  
Ce rallye a pour but de passer une bonne journée dans nos 2cv, le Fair-play doit être de mise.  
L'usage de smartphone pour répondre aux questions est prohibé. (les smartphones n'existaient pas à l'époque de nos voitures...) Le constat par l'organisation de l'utilisation de smartphone est susceptible de faire perdre des points à l'équipage.

**Article 5 :**

A prévoir par chaque équipage :

- Le plein de carburant.
- Téléphone portable chargé.
- Stylo bille noir ou bleu, et crayon à papier. (un support feuille peut être pratique)
- **Un repas tiré du coffre pour la pause déjeuner.**
- De bonne chaussure.
- Des vêtements de pluie (on ne sait jamais).
- **Un gilet et un triangle par équipage.**